



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Septembre 2026 : taux de chômage stable à 4,9%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud se maintient à 4,9 % à la fin du mois de septembre 2026. Il demeure également inchangé au niveau national.

Le canton de Vaud compte, à fin septembre, 20'994 chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾, soit 147 personnes de moins par rapport à la fin du mois d'août 2026 (-0,7 %). A l'inverse l'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ progresse légèrement et se fixe à 31'483 personnes (+0,1 %). Il y a un an, au mois de septembre 2025, le taux de chômage se situait à 4,5 %.

Au cours du mois de septembre 2026, les ORP vaudois ont inscrit 3679 nouvelles personnes et annulé 3643 dossiers. Les entreprises ont annoncé 2892 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en recul de 1,7 % par rapport à août 2026.

Pour le mois sous revue, dans la majorité des groupes de professions, les effectifs de personnes au chômage n'ont que faiblement varié par rapport au mois précédent. Les professions de la santé (+30) et les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (+28) présentent les plus fortes progressions mensuelles. A l'opposé, les professions du commerce de détail (-28) et les « professions du marketing et des relations publiques » (-15) enregistrent les plus importantes diminutions.

Sur le plan régional, quatre districts voient leur taux de chômage baisser ce mois : avec -0,2 point pour Broye-Vully (5,3 %) et Jura-Nord vaudois (4,3 %) et -0,1 point pour Gros-de-Vaud (3,2 %) et Nyon (4,3 %). Les districts d'Aigle (5,7 %) et de Lavaux-Oron (3,5 %) connaissent une hausse de leur taux de chômage de 0,1 point par rapport à fin août 2026. Tous les autres districts conservent des taux identiques à ceux du mois dernier.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 2431, en hausse de 33 personnes en un mois (+1,4 %).

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 4,5 %.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 octobre 2026

DEIEP, Alain Bolomey, directeur général adjoint, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [alain.bolomey\(at\)vd.ch](mailto:alain.bolomey(at)vd.ch), 021 316 61 09